



MRC du
HAUT-SAINT-LAURENT

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné, par le soussigné, Pierre Caza, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent.

Que conformément à l'article 176.1 du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1), le rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2021 sera déposé pour adoption, au cours de la séance extraordinaire du Conseil régional de la MRC le **MERCREDI, 25 MAI 2022 À 15 H** à la salle du Conseil, 10, rue King bureau 400, Huntingdon.

DONNÉ À HUNTINGDON, ce 19 mai 2022.

Pierre Caza
Directeur général et greffier-trésorier